



La direction me demande un écrit contre un salarié

Par **aca1**, le **02/12/2014** à **11:09**

Bonjour, rn
Je suis en poste dans une association a objet social depuis le moi de mai, (plusieurs CDD) et mon contrat s'achève le 31/12/2014. rn
La semaine dernière, l'assistante de direction, qui est en poste depuis début octobre me demande de faire un écrit pour relater des faits et des agissements de la partrnd'une salarié avec qui je "collabore" effectivement la situation est très délicate avec elle mais pour l'instant je ne me sens pas de faire un écrit... rn
j'ai le sentiment de me mettre plus en difficulté qu'autre chose en faisant cela. rn
cet écrit à pour but de procéder à une sanction. rn
qu'en pensez-vous?

Par **moisse**, le **02/12/2014** à **11:23**

Bonjour, rn
Tout d'abord il s'agit de faits auxquels vous devez avoir assisté personnellement et bien sur effectivement. rn
Mais si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez refuser en indiquant qu'il appartient à l'employeur de valider un dossier de sanction sur des fait que LUI a constaté ou qui lui ont été rapportés, auquel cas il s'adresse aux auteurs de ces rapports (clients mécontents...). rn
Vous indiquez enfin qu'en cas de suites judiciaires, l'employeur a l'opportunité de demander au juge une enquête par l'inspection du travail, ou l'appel de témoins demandés par les parties.